



ECHANGES DE PRATIQUES SUR LES RESSOURCES HUMAINES

Retour sur la rencontre des professionnels RH du 8 novembre 2022

Une journée de travail s'est tenue le 8 novembre à Paris rassemblant plus de 80 professionnels des ressources humaines. L'équipe de Présanse est revenue sur les actualités politiques, juridiques et de communication des SPSTI.

C'était l'occasion de rappeler les textes réglementaires déjà publiés suites à la loi du 2 août 2021 et ceux qui sont encore attendus. Le contenu de l'offre socle était également au cœur des discussions, toute l'activité du SPSTI en découlant.

Sur le plan juridique, un point sur les possibilités de délégation au sein des équipes pluridisciplinaires a été proposé car la mise en œuvre du décret du 26 avril dernier est susceptible d'impacter fortement l'activité et l'organisation des équipes. Tous les SPSTI, par le biais des CMT, réfléchissent à la manière d'exploiter toutes les possibilités nouvellement posées par la réglementation.

Une information sur les financements disponibles auprès de l'Opco Santé a par ailleurs été donnée. S'il est encore possible de mobiliser les fonds conventionnels des SPSTI dans le cadre des 4 axes prioritaires définis par les partenaires sociaux, les fonds de la Pro-A ne sont en revanche plus disponibles cette année.

Enfin, un large temps a été consacré à la certification des SPSTI. Si le référentiel de certification n'est pas encore paru, la plupart des SPSTI présents ont indiqué s'être déjà engagés dans cette réflexion afin de préparer l'arrivée de la certification « obligatoire ».

La certification à venir ne doit pas être subie mais être considérée comme une occasion d'améliorer l'effectivité du service rendu aux entreprises. C'est une opportunité de

« remettre à plat » ce qui est fait dans le Service et de se poser les questions : Qui ? Quoi ? Comment ? Pourquoi ? Dans une logique d'amélioration continue PDCA (Planifier, Faire, Mesurer, Agir).

C'est bien la réalisation de l'offre socle (« qualité et effectivité ») qui sera mesurée et les professionnels RH, en tant que fonctions support, ont un rôle central à jouer pour démontrer que le SPSTI dispose bien des compétences et des moyens humains nécessaires à la réalisation de l'offre socle et ce, dans le respect des obligations posées par le Code du travail.

Merci aux intervenants qui ont partagé leur expérience :

- ▶ Anne Kartel, Responsable Qualité à l'AMIEM,
- ▶ Isabelle Garnier, RRH du ST Provence,
- ▶ Gaëtan Dussaux et Ludivine Belloncle, respectivement Directeur et RRH de Masanté.pro ■



Ressources :

Les supports de cette journée sont disponibles sur le site de [Presanse.fr](https://www.presanse.fr) ▶ [Ressources](#) ▶ [Organisation, SI & RH](#) ▶ [Supports des Rencontres RH](#)



#Apports de la démarche Qualité en lien avec notre politique RH

- Piloter l'activité (notamment au travers d'indicateurs)
- Identifier et traiter les éventuels dysfonctionnements et les causes racines pour éviter leur réapparition
- Faire fonctionner l'activité RH de façon efficiente
- Avoir une démarche d'amélioration continue – optimisation de l'activité